

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Chartres (28)
Place des halles
28019 Chartres

AVIS D'ATTRIBUTION**SERVICES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Chartres (28), Contact : Service marchés publics, Place des halles, 28019 Chartres, FRANCE. Tél. : +33 237234000. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.chartres.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Affaire 23V026 - Gestion technique, organisation, maintenance de Chartres en Lumières - relance

II.1.2) Code CPV principal

71300000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Affaire 23V026 - Gestion technique, organisation, maintenance de Chartres en Lumières -relance

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.1.7) Valeur totale du marché

2000000 euros

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71300000 , 75200000 , 50340000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

Lieu principal d'exécution : Ville de Chartres (28000)

II.2.4) Description des prestations

Gestion technique, organisation, maintenance de Chartres en Lumières - relance.

Le détail et la description des exigences sont détaillés dans le cahier de charges. L'accord-cadre est conclu à compter de la réception du premier bon de commande pour une durée d'un an ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Le montant maximum est de 500 000 HT par période d'exécution.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Qualité : 60%

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.
La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Il est rappelé que ce marché peut être utilisé pour des besoins ponctuels et/ou récurrents et/ou permanents en fonction des besoins et des personnels Ville en poste. Le personnel Ville en poste est partie prenante des opérations car savoir-faire, connaissances de l'évènement et du fonctionnement de la collectivité sont essentiels.

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2023/S110-342238 du 09 juin 2023

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

Section V : Attribution

LOT / Marché N°2023141 : Attribué

Intitulé : Gestion technique, organisation, maintenance de Chartres en Lumières - relance.

V.1) Informations relatives à une non-attribution

V.2) Attribution du marché

16 octobre 2023

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

Société VLS, Numéro national d'identification : 32728382600052, 680 Avenue Roland Garros, 78530, BUC, FRANCE. Tél : +33 139072001. Courrier électronique : vls@vls.fr. Code NUTS : FR103. Adresse internet : <https://www.vls.fr/>

Le titulaire est une PME : Non

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

Estimation initiale du montant : Non renseigné

Valeur totale : 2000000 euros

V.2.5) Informations sur la sous-traitance

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Annonce initiale publiée également au BOAMP le 08/06/2023 (23-76707) et sur le profil acheteur le 05/07/2023

- L'accord-cadre est conclu à compter de la réception du premier bon de commande pour une durée d'un an ou jusqu'à atteinte du montant maximum, reconductible tacitement 3 fois pour 1 an ou jusqu'à atteinte du montant maximum.

- La consultation aboutira à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 500 000

HT. En cas de reconductions les montants sont reconduits à l'identique.

- Cet accord-cadre fait l'objet d'une condition d'exécution, prenant en compte des considérations relatives à l'environnement, détaillée dans le cahier des clauses techniques particulières.

- Les pièces du marché seront communiquées, sur demande écrite adressée à : Ville de Chartres- service Marchés publics - place des Halles - 28019 Chartres Cedex. La communication des pièces du marché se fera dans le respect des secrets protégés par la loi.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du tribunal administratif d'Orl 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

19 octobre 2023